

## LES PRIX : MECANISMES DE FIXATION ET ELEMENTS D'UNE POLITIQUE

Ratsimbazafy E.

Elaborer une politique des prix revient à étudier les modalités d'une gestion macro-économique susceptible d'assurer la réalisation des objectifs de revenu et d'accumulation en jouant sur les prix et sur les liaisons avec les marchés internationaux. Dans une période de transition, telle que la nôtre, seule une analyse concrète des conditions objectives de la combinaison de la loi de la valeur et de la loi de direction sociale de l'économie permet de déterminer la place qui peut et doit être laissée à la loi de la valeur. Une des modalités de la mise en œuvre sociale de la loi de la valeur est constituée par la formation de prix planifiés. De tels prix pour jouer le rôle qu'on attend d'eux, c'est-à-dire pour jouer le rôle actif dans la transformation socialement dirigée des modes de production, doivent exprimer en premier lieu la direction sociale de l'économie, c'est-à-dire, concrètement, du plan économique de développement.

### 1. - LA FORMATION ACTUELLE DES PRIX A MADAGASCAR

On peut grouper en trois grandes catégories la formation des prix à Madagascar :

a) - Les prix résultants du mécanisme du marché. Ces prix découlent de la rencontre de l'offre et de la demande sur le marché local, ou si le produit est importé, correspondent au prix à l'importation auxquels on a affecté les marges de distribution.

b) - Les prix homologués. L'opérateur soumet une demande de modification du prix en soumettant à l'instance étatique responsable (Ministère du Commerce) la structure de son prix de revient avec des justifications et attend que l'homologation intervienne. Le système consiste essentiellement à homologuer et à contrôler ensuite le prix homologué, étant entendu qu'un prix ne peut être pratiqué qu'à partir du moment où il est homologué et que le contrôle porte

sur la conformité des éléments contenus dans le prix de revient avec le prix de revient homologué.

c) — Les prix fixés directement par l'Etat. Cette procédure concerne surtout les prix des produits primaires et les prix des produits de première nécessité. Les systèmes employés sont premièrement la méthode de prix relatifs ; deuxièmement la méthode de fixation par déduction des coûts et marges de distribution et le cas échéant des prélèvements des caisses de stabilisation ; et troisièmement, une fixation des prix qui répond essentiellement à la nécessité politique de maintenir le prix au consommateur presque constant ou le plus bas possible, quitte à le subventionner.

## 2. — LES PROBLEMES ET OBSTACLES EN MATIERE DE FORMATION DE PRIX

On assiste à Madagascar depuis 1979 à une accélération effrénée de l'inflation, accélération résultant de la combinaison de l'inflation importée, des divers réajustements des prix et, dans une large mesure, d'une inadaptation structurelle de l'appareil de production.

Depuis que la crise fût alarmante dans tous les secteurs économiques, se généralisant même au niveau social et politique, la conscience de cette crise s'est métamorphosée en une crise du concept de développement fondée sur l'inadaptation des moyens classiques à juguler l'inflation, à promouvoir la croissance et le développement. En d'autres termes, on peut dire que le système adopté est en faillite et le concept associé à ce système l'est également.

Notre incertitude quant à la définition d'une politique des prix explicite reflète en réalité la contradiction du système adopté. Dans notre système de détermination de prix, nous avons évoqué trois modes de fixation qui sont contradictoires et nécessairement en rapport dialectique.

On peut résumer notre système tel qu'on l'adopte à une économie ouverte, où se développent, plus ou moins librement, deux secteurs, celui de l'Etat et le Privé. En réalité, la coexistence des deux systèmes d'appropriation est conflictuelle et ce conflit apparaît dans notre difficulté de fixation du niveau des prix dans le secteur dominant d'Etat. La dégringolade du cash-flow des sociétés d'Etat qui risque d'aboutir à d'irréremédiables faillites ne sont autres que l'imposition du substrat social et économique des exploiters à l'intérieur du secteur d'Etat qui se manifeste dans les problèmes de gestion, auxquels s'ajoute la pléthore de personnel qui grève dans une certaine mesure les charges de l'entreprise. Or, l'effort de l'administration économique est consacré au développement du secteur d'Etat (qui, comme nous l'avons souligné plus haut, périlclite) au détriment des entreprises privées.

Dans la pratique, on peut résumer comme suit les problèmes et obstacles qui entravent la détermination du niveau des prix :

a) – *Problème liés à la production*

- problème d'approvisionnement en intrants ;
- vétusté des équipements ;
- sous emplois des forces productives ;
- charges de structure élevées ;
- faible productivité ;
- problèmes d'allocation des ressources ;
- problème lié à l'octroi de crédit ;
- mauvaise gestion de certaines entreprises et détournement.

b) – *Problèmes liés à la commercialisation*

- mauvaise organisation des marchés qui favorise le marché parallèle au détriment des producteurs et des consommateurs finaux ;
- foisonnement d'intermédiaires qui s'interposent entre producteurs et consommateurs ;
- dégradation de l'infrastructure de transport qui assure l'écoulement des produits ;

c) – *Problèmes liés à la pratique de détermination du prix*

- les homologations interviennent avec des délais plus ou moins longs. Entre la date de dépôt de la demande et celui de l'homologation, l'entreprise vend parfois à perte, et même parfois au moment où l'homologation est acquise, le nouveau prix ne correspond plus à la réalité ;
- les marges de bénéfices accordées varient fortement d'un cas à l'autre; L'absence d'une procédure systématique, très explicite quant aux délais et aux critères, favorise l'arbitraire et laisse la porte ouverte à différentes formes d'interventions jusque y compris la corruption ;
- Dans les cas des prix fixés directement par l'Etat, on défalque les coûts et marges comme un montant donné incompressible, la question de savoir si le montant de cette marge est justifié ou plus justifié que le montant des prix-revenus du producteur est laissé au second plan. Cela a pour effet de favoriser la marge commerciale au détriment des revenus du producteur qui n'arrivera pas à élargir sa production.

d) – *Autres*

- La politique d'investissements à outrance a engendré l'augmentation de la masse monétaire en circulation entraînant ainsi un déséquilibre croissant entre l'Offre et la Demande tant que ces unités nouvellement créées ne produisent pas.

### **3. - LES OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE DES PRIX**

- 1 - Un instrument de gestion de l'économie nationale ;
- 2 - Assurer le développement d'un processus d'accumulation ;
- 3 - Privilégier le secteur productif par rapport au secteur tertiaire
- 4 - Un stimulus pour l'accroissement de la production ;
- 5 - Favoriser une production par rapport à une autre ou par rapport à une importation ;
- 6 - Assurer, par des transferts aux profits des consommateurs, un accroissement du pouvoir d'achat ;
- 7 - Garantir les intérêts des consommateurs contre le danger d'exploitation de pouvoir de marché par des monopoles domestiques ;
- 8 - Exercer un pouvoir de contrôle systématique sur l'ensemble du système productif.

### **4. - MESURES**

- 1 - Etude détaillée des diverses branches de l'Economie Nationale ;
- 2 - Etablissement de normes concernant les structures des coûts par branche ;
- 3 - Fixation des taux de profit par branche en privilégiant le secteur productif par rapport au secteur commercial ;
- 4 - Etablissement d'une procédure systématique et explicite de fixation de prix par branche ;
- 5 - Organisation des marchés, diminution des intermédiaires entre le producteur et le consommateur, rationalisation de la distribution ;
- 6 - Assainissement de la gestion des Entreprises d'Etat ;
- 7 - Harmonisation de la gestion du système de prix avec les autres politiques.

Ratsimbazafy E.  
Economiste